

Print &
Design

INFORMATION ILLUSTRATION CATALOGUE

Print &
Design

vos partenaires graphiques de la création à l'impression

16

LA FORMATRICE
Myriam MARIN-CELIBERT, directrice de production et juriste

CRÉER SA BOÎTE, FACILEMENT, SANS SE TROMPER

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
Donner aux stagiaires les connaissances et compétences nécessaires à la réussite de la création de leur société.

DURÉE
1 jour - 8 heures

STAGIAIRES
10 personnes

CATÉGORIE
Perfectionnement & acquisition des connaissances

DATES
28/03/2025
28/05/2025
30/09/2025
28/11/2025

LIEU
Paris St Ma

TARIF TTC
400€

LES PRÉ-REQUIS
Aucun pré-requis n'est nécessaire au suivi de cette formation. Si vous mobilisez votre CPF, vous ne devez pas avoir créé votre boîte au jour de la formation.

LES POINTS FORTS

- Cette journée est construite comme un atelier interactif, et non pas comme une Master class.
- La formatrice répond à toutes vos questions tout au long de la formation.
- Tout comprendre en une seule journée !

POUR QUEL PUBLIC
Toute personne désireuse de créer sa propre entreprise.

CONTENU

- Cette formation est construite sous la forme d'un atelier interactif. Le stagiaire qui vient avec son projet, peut exposer aux autres ses interrogations, les obstacles qu'il rencontre, ses problématiques.
- La formatrice lève les doutes, répond aux questionnements, propose les bonnes solutions et les expériences de chacun profitent aux autres.

PROGRAMME
Durant les huit heures de la journée, vous passerez en revue les chapitres suivants :

- Quelle structure choisir (SARL, SA, SAS, etc.) pour s'adapter au mieux à ses projets ?
- La rédaction des statuts en fonction du projet souhaité.
- Adapter le capital de la société à son projet.
- Les enregistrements auprès des différentes caisses sociales, Agessa, Afdas, Urssaf Audiens, Congés spectacles, CMR.
- L'enregistrement de la société auprès du Greffe et des différents organismes sociaux : (les étapes qui précèdent à ne pas oublier, les documents, tout faire sur le web).
- Le mandataire social : salarié, travailleur non salarié, intermittent du spectacle ?
- Le régime de TVA.
- Les aides à la création au régional et national.
- Les financements des projets.
- Le crédit d'impôt.
- Les erreurs classiques à ne pas commettre.
- Les pièges à éviter.
- Un point sur les derniers changements en matière de législation.
- L'accompagnement à la création d'entreprise est suivi jusqu'à la boutte du projet.
- Après cette journée, la formatrice continue de répondre aux questions qui lui seront posées et orientera en cas de besoin jusqu'à la pleine réussite du projet.

dirprod.tv

06 84 23 33 96 - info@dirprod.tv

16

LA FORMATRICE
Myriam MARIN-CELIBERT, directrice de production et juriste senior.

CRÉER SA BOÎTE, FACILEMENT, SANS SE TROMPER

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Donner aux stagiaires les connaissances et compétences nécessaires à la réussite de la création de leur société.

LES PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire au suivi de cette formation. Si vous mobilisez votre CPF, vous ne devez pas avoir créé votre boîte au jour de la formation.

LES POINTS FORTS

- Cette journée est construite comme un atelier interactif, et non pas comme un Masterclass.
- La formatrice répond à toutes vos questions tout au long de la formation.
- Tout comprendre en une seule journée !

POUR QUEL PUBLIC

Toute personne désireuse de créer sa propre entreprise.

CONTENU

- Cette formation est construite sous la forme d'un atelier interactif. Le stagiaire, au cours de la formation, peut poser ses questions et peut exposer aux formatrices ses interrogations, les obstacles qu'il rencontre, ses problématiques.
- La formatrice lève les doutes, répond aux questionnements, propose les bonnes solutions et les expériences de chacun profitent aux autres.

PROGRAMME

Durant les huit heures de la journée, vous passerez en revue les chapitres suivants :

- Quelle structure choisir (SARL, SA, SAS, etc.) pour s'adapter au mieux à ses projets ?
- La rédaction des statuts en fonction du projet souhaité.
- Adapter le capital de la société à son projet.
- Les enregistrements auprès des différentes caisses sociales : Agassa, Afdas, Urssaf Audiens, Congés spectacles, CMB.
- L'enregistrement de la société auprès du Greffe et des différents organismes sociaux (les étapes qui précèdent à ne pas oublier, les documents, tout faire sur le web).
- Le mandataire social : salarié, travailleur non salarié, intermittent du spectacle ?
- Le régime de TVA.
- Les aides à la création au niveau régional et national.
- Les financements des projets.
- Le crédit d'impôt.
- Les erreurs classiques à ne pas commettre.
- Les pièges à éviter.
- Un point sur les derniers changements en matière de législation.
- L'accompagnement à la création d'entreprise est suivi jusqu'à l'aboutissement du projet.
- Après cette journée, la formatrice continue de répondre aux questions qui lui seront posées et orientera en cas de besoin jusqu'à la pleine réussite du projet.

DURÉE

1 jour - 8 heures

STAGIAIRES

10 personnes

CATÉGORIE

Perfectionnement & acquisition
des connaissances

DATES

28/03/2025

28/06/2025

30/09/2025

28/11/2025

LIEU

Paris St Martin

TARIF TTC

400€

15

NOS FORMATIONS PRODUCTION

06 04 25 36 96

info@drprod.tv

06 04 25 36 96

info@drprod.tv



16

LA FORMATRICE

Myriam MARIN-CELIBERT, directrice de production et juriste senior

CRÉER SA BOÎTE, FACILEMENT, SANS SE TROMPER

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
 Donner aux stagiaires les connaissances et compétences nécessaires à la réussite de la création de leur société.

LES PRÉ-REQUIS
 Aucun pré-requis n'est nécessaire au suivi de cette formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire au suivi de cette formation. Si vous n'avez pas votre CFE, vous ne devez pas avoir créé votre boîte au jour de la formation.

LES POINTS FORTS
 • Cette journée est construite comme un atelier interactif, et non pas comme une Masterclass.
 • La formatrice répond à toutes vos questions tout au long de la formation.
 • Tout comprendre en une seule journée !

POUR QUEL PUBLIC
 Toute personne désireuse de créer sa propre entreprise.

CONTENU
 • Cette formation est construite sous la forme d'un atelier interactif.
 • Tout au long de la formation, chaque stagiaire qui vient avec un projet peut exposer aux autres ses interrogations, les obstacles qu'il rencontre, ses problématiques.
 • La formatrice lève les doutes, répond aux questionnements, propose les bonnes solutions et les expériences de chacun profitent aux autres.

PROGRAMME
 Durant les huit heures de la journée, vous passerez en revue les chapitres suivants :
 • Quelle structure choisir (SARL, SA, SAS, etc.) pour s'adapter au mieux à son projet ?
 • La rédaction des statuts en fonction du projet souhaité.
 • Adapter le capital de la société à son projet.
 • Les unregistrations auprès des différentes caisses sociales, Agessa, Afdas, Urssaf, Audens, Danges spectacles, CMB.
 • L'enregistrement de la société auprès du Greffe et des différents organismes sociaux (les étapes qui précèdent à ne pas oublier, les documents, tout faire sur le web).
 • Le mandataire social : salarié, travailleur non salarié, intermittent du spectacle ?

- Le régime de TVA.
- Les aides à la création au niveau régional et national.
- Les financements des projets.
- Le crédit d'impôt.
- Les erreurs classiques à ne pas commettre.
- Les pièges à éviter.
- Un point sur les derniers changements en matière de liquidation.
- L'accompagnement à la création d'entreprise est suivi jusqu'à l'auto-liquidation du projet.
- Après cette journée, la formatrice continue de répondre aux questions qui lui sont posées et orienter en cas de besoin jusqu'à la pleine réussite du projet.

DURÉE
 1 jour - 8 heures

STAGIAIRES
 10 personnes

CAI EGORIE

Perfectionnement & acquisition
 des connaissances

DATES

28/03/2026
 28/05/2026
 30/09/2025
 28/11/2025

LIEU

Paris St. Martin

TARIF TIC

400€



06 04 25 36 96 - info@drprod.tv

33

NOS FORMATIONS SCÉNARIO

06 04 23 33 96

info@drprod.tv

06 04 23 33 96

info@drprod.tv



34

LA FORMATRICE
Sarah TISSANDIER, scénariste expérimentée

COMMENT DÉVELOPPER ET VENDRE UN PROJET DE SÉRIE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir des outils pour présenter, valoriser et défendre son projet de série : du pitch à la bible.

LES PRÉ-REQUIS

Intérêt pour la création et le développement de série.

LES POINTS FORTS

• Une formation dispensée par une scénariste expérimentée
• Une vision d'ensemble de la série, de l'idea de départ à la vente au diffuseur.

POUR QUEL PUBLIC

Auteurs et producteurs, porteurs de projets de série en toute confiance et en mesure de saisir les différents aspects de l'écriture scénariste audiovisuelle et d'en comprendre les enjeux et le marché.

CONTENU

Vous avez une idée de série ?
Vous voulez écrire ou la faire écrire ?
Vous voulez développer votre projet et passer pour commencer ?
Par où commencer ? Tendances ?
Est-ce un véritable original ?
Est-ce bien une idée de série et pas de film ou de téléfilm ? et si oui, à quel type de série se rattache-t-elle ?

En 4 jours, au travers d'exemples, d'échanges, de retours d'expérience et de travaux pratiques sur votre projet, nous répondrons à ces questions et vous saurez quel cadre correspond à votre projet et à qui le faire lire.

Venez avec votre projet, on s'occupe du reste !

PROGRAMME

Jour 1 : LE MARCHÉ, LE PUBLIC, LA DIFFUSION DES SÉRIES.

À qui s'adressent les séries ?
Pourquoi regarde-t-on de la série ?
Pourquoi produit-on de la série ?

– La révolution des plateformes : qu'est-ce que ça change dans le monde et en France ?

Pourquoi parle-t-on de « mémorandum » ?
La délinéarisation qu'est-ce que ça change ?
Netflix, Amazon, Disney+ etc. est-ce bien pour nous ?

De quoi parlent les séries télévisées françaises actuelles ?
Genres, sujets, héros, adaptations, formats, public ?
– En France, qui fait quoi ? et dans quel ordre ?

Les acteurs du marché et leurs fonctions, les étapes de développement d'une série : de l'idea d'une série à la mise en production d'une série.

Les interlocuteurs et leurs métiers : Charges de programmes, développeurs, Charges de production, Directeurs de création, Directeurs littéraires, Agents, Réalisateur, Scénaristes, Auteurs Showrunners.

DÉVELOPPER UN PROJET DE SÉRIE

La série, un objet filmique particulier.
Qu'est-ce qui caractérise la série ?
Typologie des formes de séries : séries feuilletonnantes, séries bouclées, séries, semi-bouclées, mini-séries, anthologies.

DURÉE

4 jours - 28 heures

STAGIAIRES

10 personnes

CAI ÉQUIPE

Perfectionnement & acquisition des connaissances

DATES

Dates à venir

LIEU

Paris-Stalingrad

TARIF TTC

1.680€



06 04 23 33 96 - info@drprod.tv

41

NOS FORMATIONS LANGUES

06 04 25 36 96

06 04 25 36 96



42

LA FORMATRICE

Eléissa FLOREZ, Anne-Sophie ISS, Sarah KELLY

L'ANGLAIS AUDIOVISUEL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Etre à même de s'exprimer en anglais comme on le fait en français dans son environnement professionnel.

LES PRÉ-REQUIS

- Avoir une première connaissance de la langue anglaise.
- Formation accessible quelque soit le niveau.

LES POINTS FORTS

- Une formation dédiée qui prend en compte vos spécificités.
- Un module axé exclusivement sur le cinéma et l'audiovisuel avec des exercices pratiques et des mises en situation dans le réel.

POUR QUEL PUBLIC

Toute personne ayant à utiliser l'anglais audiovisuel dans sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

- Confirmer et enrichir ses connaissances culturelles anglaises et américaines pour favoriser la communication.
- Rappel de toutes les formes verbales qui empêchent l'intelligibilité et la fluidité du discours dans un cadre professionnel.
- Aborder des tournures de phrases complètes afin de rendre le discours plus authentique.
- Acquérir des connaissances culturelles anglaises et américaines pour favoriser la communication.
- Acquérir les bases de la terminologie technique et pratique de l'audiovisuel, télévision et cinéma.
- Pouvoir présenter ses productions spécifiques, partenaires et clients.
- Etre à l'aise pour communiquer avec une équipe de tournage, des techniciens.
- Acquérir un vocabulaire technique spécifique à sa pratique professionnelle.
- Aborder le cinéma dans la culture anglophone.
- Maîtriser la communication téléphonique pour prendre des déplacements, organiser des déplacements, organiser des déplacements, organiser des déplacements.
- La gestion des relations avec les fournisseurs et les partenaires étrangers.
- Etre à l'aise face aux particularismes culturels et sociaux pour mieux communiquer.
- Donner des directives, maîtriser les nuances de la langue pour expliquer de façon claire et polie.
- Pouvoir expliquer un problème et le résoudre.
- L'organisation de réunions.
- Maîtriser les différentes étapes de la production et pouvoir ainsi élaborer des réponses efficaces en situation de tournage.

(Le contenu des cours peut varier en fonction de vos niveaux de départ et du nombre d'heures consacrées aux cours.)

DURÉE

A la demande

STAGIAIRES

D'une à onze ou suivant devis

CAI EGORE

Perfectionnement & acquisition des connaissances

DATES

Suivant devis

LIEU

Suivant devis

TARIF TIC

Sur devis



06 04 25 36 96 - info@drprod.tv



11 ANS

Dirprod Formations

Direction de production cinéma, fiction & documentaires, scénario, langues.

Certification Qualiopi n° 722 CF Ind 1

Des outils pour exceller
Des clés pour réussir



INFO@DIRPROD.TV • DIRPRODFORMATIONS.FR • 06 84 23 33 96



06 84 23 33 96 - info@dirprod.tv

03

SOMMAIRE

05	Depuis 2017 nous sommes Datadockés
06	Depuis 2021 nous sommes Qualiopi
08	Nos formatrices et nos formateurs
15	Nos formations Production
16	• Créer sa boîte de prod, facilement, sans se tromper
18	• Directeur de production pour le cinéma, les indispensables
20	• Directeur de production en fiction télé, les indispensables
22	• Produire un documentaire pour la télévision
24	• Produire un film de comé, les indispensables
26	• Produire une émission de flux pour la télévision
28	• L'établissement du devis de production d'une film de long métrage
30	• Direction de production, un stage à la carte
33	Nos formations Scénario
34	• Comment développer et vendre un projet de série ?
36	• L'atelier bible
38	• Débusquer, reconnaître et déjouer les pièges des contrats d'auteur
40	Nos formations Langues
42	• L'anglais audiovisuel
44	• L'espagnol audiovisuel
46	Le calendrier
48	Financer sa formation
49	• Avec l'ARdes
71	• Avec l'Agefice
72	• Avec le RIFPL
73	• Avec France Travail
76	Conditions générales de vente
84	Mentions légales
86	Pour nous retrouver



06 84 23 33 96 - info@dirprod.tv

CATALOGUE
2025

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

direction de production
cinéma, fiction
& documentaire,
scénario, langues



DIRPROD

DES OUTILS POUR EXCELLER
DES CLÉS POUR RÉUSSIR





FRANÇAIS

BIENVENUE

DANS LE CANTON DE VAUD

pneva
projet de nouvelle école vaudoise



TRAVAILLER, ÉTUDIER, REJOINDRE UN MEMBRE DE SA FAMILLE

TRAVAILLER EN SUISSE

Européennes UE et AEL
Les Européennes, ressortissantes d'un État de l'UE ou de l'AEL. Démétriquement de la libre circulation des personnes avec la Suisse. Ils ou elles peuvent venir chercher du travail pendant 6 mois en Suisse sans visa et peuvent s'installer en Suisse s'ils ou elles ont les ressources suffisantes et ne recourent pas à l'aide sociale.

Ressortissantes d'États tiers
Il est plus difficile, pas de la libre circulation ne bénéficiant, pas de la libre circulation des personnes de venir travailler en Suisse. L'employeur ou elle n'a trouvé personne doit démontrer auprès du Service de l'emploi (SDE) qu'il ou elle n'a trouvé personne susceptible de remplir le poste. Les personnes ressortissantes d'un État tiers susceptibles de venir travailler en Suisse.

G LEXIQUE

Union européenne (UE)
Union politico-économique de vingt-sept États européens qui dialoguent ou transmettent par traité l'exercice de certaines compétences à des organismes communautaires.

REJOINDRE UN MEMBRE DE SA FAMILLE

Le regroupement familial concerne les conjoints, au conjoint et aux conjoints naturels d'accueillies ou accueillies par une personne suisse ou étrangère titulaire d'un titre de séjour en Suisse.

Européennes UE et AEL
La notion de regroupement familial est limitée aux enfants de plus de 16 ans inscrits aux registres de la population et qui sont encore à charge.

Association européenne de libre-échange (AEL)
Association de quatre États (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) visant à établir une zone de libre-échange en Europe.

TRAVAIL

- 3.1 Conditions de travail
- 3.2 Avantage de travailler
- 3.3 Paiement d'un salaire
- 3.4 Si le permis vient à manquer

Ressortissantes d'États tiers

Un niveau de connaissance minimum du français est exigé pour les ressortissantes d'États tiers qui souhaitent obtenir un permis de séjour pour accompagner un conjoint en Suisse. Un époux ou une épouse ne peut prétendre, en Suisse, à un permis de séjour que si elle ou il est titulaire d'un titre de séjour suisse.

Dans le canton de Vaud, si le niveau de français minimal n'est pas atteint, vous avez une année pour satisfaire cette exigence supplémentaire. Pour plus d'informations, voir le chapitre 4 Niveau de langue exigé par la Loi fédérale sur les étrangers et l'immigration (LEA) et la loi fédérale sur la nationalité suisse (LNS) en pages 10-11.

ÉTUDIER EN SUISSE

Européennes de l'UE et de l'AEL
Pour les Européennes ressortissantes de l'UE ou de l'AEL, il n'y a pas d'exigences particulières pour rejoindre un établissement de formation en Suisse. Ils doivent néanmoins, comme les ressortissantes d'États tiers, être en mesure de subvenir à leurs besoins financiers.

Ressortissantes d'États tiers
Les ressortissantes d'États tiers doivent montrer que leur objectif d'étudier en Suisse s'inscrit dans un projet de formation cohérent. L'autorisation de séjour est temporaire et ne vaut que pour la durée des études.

DÉLAIS POUR LES REGROUPEMENTS FAMILIAUX (ENFANTS)

Une personne ressortissante d'un État tiers au bénéfice d'un titre de séjour valide pendant 5 années peut faire venir son conjoint, sa conjointe ou ses enfants à condition de la date du mariage ou de la reconnaissance de la filiation ou de l'obtention du titre de séjour.

Attention

Que que les enfants ont 12 ans, le délai pour les faire venir passe automatiquement à une année seulement.

Exemple

M. Smith, en Suisse en 2020 et dispose d'un titre de séjour. Son enfant de 10 ans est à l'étranger. M. Smith peut venir en Suisse avant le 31 mars 2021 pour venir en Suisse et ne dispose plus que d'une année pour obtenir du regroupement familial qui, sur place, en Suisse.

Remarque

Ces délais ne s'appliquent pas aux personnes qui rejoignent en Suisse une ressortissante ou un ressortissant de l'UE ou de l'AEL.

RENOUVELLEMENT DU PERMIS

Lorsque le permis arrive à échéance, les autorités fédérales vont parvenir au permis de fin de validité à votre domicile ou à votre domicile de destination ou à votre domicile de destination. Vous devez alors faire une demande de renouvellement auprès de votre commune de domicile ou la transférer au Service de migration de votre situation et votre degré d'autonomie financière.

Il peut arriver que le nouveau permis ne soit pas immédiatement émis, car les volumes de demandes à traiter sont très importants. Dans ce cas, les autorités fédérales peuvent vous remettre votre séjour temporairement sans question de renouvellement de la demande. Il aura pas été traité. En cas de voyage à l'étranger, il faut demander au préalable au guichet du Service de la population un «visa de retour» pour pouvoir revenir en Suisse en absence du nouveau permis.



LES DIVERS TITRES DE SÉJOUR

CAS DANS LES LAU D'ÉTATS PRENDRE OU NO



NIVEAUX DE LANGUE EXIGÉS PAR LA LOI

La Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (E) et la Loi fédérale sur la nationalité suisse (LNS) exigent que les personnes étrangères qui veulent venir en Suisse pour travailler ou étudier aient une maîtrise suffisante de la langue suisse.

ADMISSION PROVISOIRE (PERMIS F)

A1 ORAL
Conjointe par regroupement familial (cf. art. 74a OASA).

ÉTABLISSEMENT (PERMIS C ORDINAIRE)

**A2 ORAL
A1 ÉCRIT**

Oral (niveau A2) ou écrit (niveau A1) pour les personnes étrangères qui veulent venir en Suisse pour travailler ou étudier. Les ressortissantes d'États tiers doivent avoir une maîtrise suffisante de la langue suisse.

SÉJOUR (PERMIS B, HORS UE/AEL)

ORAL

ÉTABLISSEMENT (PERMIS C ANTICIPÉ)

**B1 ORAL
A1 ÉCRIT**

